

1 Code d'identification unique du produit type :

**Tubage flexible
EN 1856-2 : 2009**

2 Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :

TEN LISS

Nom et Qualité de la Personne responsable :

Mr Le Feur, Directeur Général

Laboratoire Notifié :

Eurovent Certita Certification

Numéro Certificat CE :

2270-CPD-040

Description Technique :

Tubage souple double peau en acier inoxydable AISI 316L
intérieure et extérieure
Diamètre : 50-60-80-100-110-125-132-140-155-167-180-200-
220-230-250-280-300
Epaisseur : 0,10 ou 0,12 mm

Désignation :

TUBAGE DN (50-300) :

D1 : EN 1856-2-T450-N1-W-V2-L50010-G
D2 : EN 1856-2-T450-N1-W-V2-L50012-G
D3 : EN 1856-2-T250-P1-W-V2-L50010-O*
D4 : EN 1856-2-T250-P1-W-V2-L50012-O*

*Désignation P1 avec raccord Flexible/Rigide (+ joint Flex d'étanchéité ou pâte d'étanchéité) ou Raccord à visser (+ pâte d'étanchéité). Té ou coude de la Famille RigidTEN en bas de conduit.

3 Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

Tubage ou élément de raccordement destinés à l'évacuation des produits de combustion des appareils utilisant les combustibles Gaz, Fioul et Bois (sauf haut rendement et condensation Fioul).

4 Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :

**Tôlerie Emaillerie Nantaise
21, rue Robert Schuman
ZI de la Loire – B.P 29
44801 SAINT-HERBLAIN CEDEX
FRANCE**

**Tél : +33(0)2.51.80.77.60
Fax : +33(0)2.40.43.76.56
ten@seten.com**

5 Le cas échéant, nom et adresse du contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :

Non applicable

6 Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :

Système 2+ et Système 4

7 Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

Eurovent Certita Certification, organisme notifié n°2270, a réalisé l'inspection initiale de l'usine, le contrôle de la production en usine (CPU), une surveillance, une évaluation, une appréciation permanente du contrôle de la production en usine selon le système 2+ et a délivré le certificat du contrôle de la production en usine.

8 Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

Non applicable

9 Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées	
Résistance mécanique et stabilité			
Résistance à la compression	Aucune compression (traction lors de sa mise en place et suspension une fois mis en place)	EN1856-2 : 2009	
Résistance à la traction	20 x poids du produit		
Résistance à l'écrasement	Conforme		
Flexibilité	Dévoisement maximum de 45°		
Résistance à la torsion	Conforme		
Résistance à l'effort de traction lors de l'insertion du conduit	Conforme		
Résistance au feu			
Résistance au feu	D1-2 : Oui (G) D3-4 : Non (O)		
Étanchéité aux gaz			
Étanchéité au gaz	D1-2 : N1 D3-4 : P1 avec joint Flex d'étanchéité pour raccord flexible/rigide ou avec pâte d'étanchéité pour raccord flexible/rigide ou raccord à visser		
Sécurité d'utilisation			
Performances thermiques dans les conditions normales de fonctionnement	D1-2 : T450 D3-4 : T250		
Contact humain accidentel	Voir DTU 24.1		
Résistance à la diffusion de vapeur	Oui		
Résistance à la pénétration de condensats	Oui (W)		
Perte de charge / d'énergie mécanique	Suivant EN13384-1		
Durabilité			
Résistance à la corrosion	V2-L50010 ou L50012		
Résistance au gel-dégel	Conforme		

Montage, supports, accessoires, ... : Voir notice d'installation pour plus d'information

10 Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9 :

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant en son nom :

Mr Patrick LE FEUR – Directeur Technique

Saint-Herblain, le 27 octobre 2015